

Deuxième Partie

La célébration du mystère chrétien

Pourquoi la Liturgie ?

1066 Dans le Symbole de la foi, l'Église confesse le mystère de la Trinité Sainte et son " dessein bienveillant " (Ep 1, 9) sur toute la création : le Père accomplit le " mystère de sa volonté " en donnant son Fils Bien-aimé et son Esprit Saint pour le salut du monde et pour la gloire de son Nom. Tel est le Mystère du Christ (cf. Ep 3, 4), révélé et réalisé dans l'histoire selon un plan, une " disposition " sagement ordonnée que S. Paul appelle " l'Économie du Mystère " (Ep 3, 9) et que la tradition patristique appellera " l'Économie du Verbe incarné " ou " l'Économie du salut ".

1067 " Cette œuvre de la rédemption des hommes et de la parfaite glorification de Dieu, à quoi avaient préludé les grandes œuvres divines dans le peuple de l'Ancien Testament, le Christ Seigneur l'a accomplie principalement par le mystère pascal de sa bienheureuse passion, de sa résurrection du séjour des morts et de sa glorieuse ascension ; mystère pascal par lequel 'en mourant il a détruit notre mort, et en ressuscitant il a restauré la vie'. Car c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né 'l'admirable sacrement de l'Église tout entière' " (SC 5). C'est pourquoi, dans la Liturgie, l'Église célèbre principalement le Mystère pascal par lequel le Christ a accompli l'œuvre de notre salut.

1068 C'est ce Mystère du Christ que l'Église annonce et célèbre dans sa Liturgie, afin que les fidèles en vivent et en témoignent dans le monde :

En effet, la liturgie, par laquelle, surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, " s'exerce l'œuvre de notre rédemption ", contribue au plus haut point à ce que les fidèles, par leur vie, expriment et manifestent aux autres le Mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église (SC 2).

Que signifie le mot liturgie ?

1069 Le mot " Liturgie " signifie originellement " œuvre publique ", " service de la part de/et en faveur du peuple ". Dans la tradition chrétienne il veut signifier que le Peuple de Dieu prend part à " l'œuvre de Dieu " (cf. Jn 17, 4). Par la Liturgie le Christ, notre

Rédempteur et Grand Prêtre, continue dans son Église, avec elle et par elle, l'œuvre de notre rédemption :

1070 Le mot " Liturgie " dans le Nouveau Testament est employé pour désigner non seulement la célébration du culte divin (cf. Ac 13, 2 ; Lc 1, 23), mais aussi l'annonce de l'Évangile (cf. Rm 15, 16 ; Ph 2, 14-17 et 2, 30) et la charité en acte (cf. Rm 15, 27 ; 2 Co 9, 12 ; Ph 2, 25). Dans toutes ces situations, il s'agit du service de Dieu et des hommes. Dans la célébration liturgique, l'Église est servante, à l'image de son Seigneur, l'unique " Liturgie " (cf. He 8, 2 et 6), participant à son sacerdoce (culte) prophétique (annonce) et royale (service de charité) :

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres. Par suite, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré (SC 7).

La Liturgie comme source de Vie

1071 Œuvre du Christ, la Liturgie est aussi une action de son *Église*. Elle réalise et manifeste l'Église comme signe visible de la Communion de Dieu et des hommes par le Christ. Elle engage les fidèles dans la Vie nouvelle de la communauté. Elle implique une participation " consciente, active et fructueuse " de tous (SC 11).

1072 " La Liturgie n'épuise pas tout l'agir ecclésial " (SC 9) : elle doit être précédée par l'évangélisation, la foi et la conversion ; elle peut alors porter ses fruits dans la vie des fidèles : la Vie nouvelle selon l'Esprit, l'engagement dans la mission de l'Église et le service de son Unité.

Prière et Liturgie

1073 La Liturgie est aussi participation à la prière du Christ, adressée au Père dans l'Esprit Saint. En elle toute prière chrétienne trouve sa source et son terme. Par la Liturgie, l'homme intérieur est enraciné et fondé (cf. Ep 3, 16-17) dans " le grand amour dont le Père nous a aimés " (Ep 2, 4) dans son Fils Bien-aimé. C'est la même " merveille de Dieu " qui est vécu et intériorisé par toute prière, " en tout temps, dans l'Esprit " (Ep 6, 18).

Catéchèse et Liturgie

1074 " La Liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vigueur " (SC 10). Elle est donc le lieu privilégié de la catéchèse du Peuple de Dieu. " La catéchèse est intrinsèquement reliée à toute l'action liturgique et sacramentelle, car c'est dans les Sacrements, et surtout dans l'Eucharistie, que le Christ Jésus agit en plénitude pour la transformation des hommes " (Jean-Paul II, CT 23).

1075 La catéchèse liturgique vise à introduire dans le Mystère du Christ (elle est " mystagogie "), en procédant du visible à l'invisible, du signifiant au signifié, des " sacrements " aux " mystères ". Une telle catéchèse est du ressort des catéchismes locaux et régionaux. Le présent catéchisme, qui se veut au service de toute l'Église, dans la diversité de ses rites et de ses cultures (cf. SC 3-4), présentera ce qui est fondamental et commun à toute l'Église concernant la Liturgie comme mystère et comme célébration (première Section) puis les sept sacrements et les sacramentaux (deuxième Section).

Première Section **L'ÉCONOMIE sacramentelle**

1076 Le jour de la Pentecôte, par l'effusion de l'Esprit Saint, l'Église est manifestée au monde (cf. SC 6 ; LG 2). Le don de l'Esprit inaugure un temps nouveau dans la " dispensation du Mystère " : le temps de l'Église, durant lequel le Christ manifeste, rend présent et communique son œuvre de salut par la Liturgie de Son Église, " jusqu'à ce qu'Il vienne " (1 Co 11, 26). Durant ce temps de l'Église, le Christ vit et agit désormais dans Son Église et avec elle d'une manière nouvelle, propre à ce temps nouveau. Il agit par les Sacrements ; c'est cela que la Tradition commune de l'Orient et de l'Occident appelle " l'Économie sacramentelle " ; celle-ci consiste en la communication (ou " dispensation ") des fruits du Mystère pascal du Christ dans la célébration de la liturgie " sacramentelle " de l'Église.

C'est pourquoi il importe de mettre d'abord en lumière cette " dispensation sacramentelle " (Chapitre premier). Ainsi apparaîtront plus clairement la nature et les aspects essentiels de la célébration liturgique (Chapitre deuxième).

Chapitre premier **Le mystère pascal dans le temps de ÉGLISE**

Article 1 **La Liturgie – œuvre de la Sainte Trinité**

I. Le Père, Source et Fin de la Liturgie

1077 " Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux Cieux, dans le Christ. C'est ainsi qu'il nous a élus en lui, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour Lui des fils adoptifs par Jésus-Christ. Tel fut le bon plaisir de sa volonté, à la louange de gloire de sa grâce, dont Il nous a gratifiés dans le Bien-aimé " (Ep 1, 3-6).

1078 Bénir est une action divine qui donne la vie et dont le Père est la source. Sa bénédiction est à la fois parole et don (*bene-dictio*, *eu-logia*). Appliquée à l'homme, ce terme signifiera l'adoration et la remise à son Créateur dans l'action de grâce.

1079 Du commencement jusqu'à la consommation des temps, toute l'œuvre de Dieu est *bénédiction*. Du poème liturgique de la première création aux cantiques de la Jérusalem céleste, les auteurs inspirés annoncent le Dessein du salut comme une immense bénédiction divine.

1080 Dès le commencement, Dieu bénit les êtres vivants, spécialement l'homme et la femme. L'alliance avec Noé et avec tous les êtres animés renouvelle cette bénédiction de fécondité, malgré le péché de l'homme par lequel le sol est " maudit ". Mais c'est à partir d'Abraham que la bénédiction divine pénètre l'histoire des hommes, qui allait vers la mort, pour la faire remonter à la vie, à sa source : par la foi du " père des croyants " qui accueille la bénédiction est inaugurée l'histoire du salut.

1081 Les bénédictions divines se manifestent en événements étonnants et sauveurs : la naissance d'Isaac, la sortie d'Égypte (Pâque et Exode), le don de la Terre promise, l'élection de David, la Présence de Dieu dans le temple, l'exil purificateur et le retour d'un " petit Reste ". La Loi, les Prophètes et les Psaumes qui tissent la liturgie du Peuple élu, à la fois rappellent ces bénédictions divines et y répondent par les bénédictions de louange et d'action de grâce.

1082 Dans la liturgie de l'Église, la bénédiction divine est pleinement révélée et communiquée : le Père est reconnu et adoré comme la Source et la Fin de toutes les bénédictions de la création et du salut ; dans Son Verbe, incarné, mort et ressuscité pour nous, il nous comble de Ses bénédictions, et par Lui il répand en nos cœurs le Don qui contient tous les dons : l'Esprit Saint.

1083 On comprend alors la double dimension de la Liturgie chrétienne comme réponse de foi et d'amour aux " bénédictions spirituelles " dont le Père nous gratifie. D'une part, l'Église, unie à son Seigneur et " sous l'action de l'Esprit Saint " (Lc 10, 21), bénit le Père " pour son Don ineffable " (2 Co 9, 15) par l'adoration, la louange et l'action de grâces. D'autre part, et jusqu'à la consommation du Dessein de Dieu, l'Église ne cesse d'offrir au Père " l'offrande de ses propres dons " et de l'implorer d'envoyer l'Esprit Saint sur celle-ci, sur elle-même, sur les fidèles et sur le monde entier, afin que par la communion à la mort et à la résurrection du Christ-Prêtre et par la puissance de l'Esprit, ces bénédictions divines portent des fruits de vie " à la louange de gloire de sa grâce " (Ep 1, 6).

II. L'œuvre du Christ dans la liturgie

Le Christ glorifié...

1084 " Assis à la droite du Père " et répandant l'Esprit Saint en son Corps qui est l'Église, le Christ agit désormais par les sacrements, institués par Lui pour communiquer sa grâce. Les sacrements sont des signes sensibles (paroles et actions), accessibles à notre humanité actuelle. Ils réalisent efficacement la grâce qu'ils signifient en vertu de l'action du Christ et par la puissance de l'Esprit Saint.

1085 Dans la Liturgie de l'Église le Christ signifie et réalise principalement son Mystère pascal. Durant sa vie terrestre, Jésus annonçait par son enseignement et anticipait par ses actes son Mystère pascal. Quand son Heure est venue (cf. Jn 13, 1 ; 17, 1), il vit l'unique événement de l'histoire qui ne passe pas : Jésus meurt, est enseveli, ressuscite d'entre les morts et est assis à la droite du Père " une fois pour toutes " (Rm 6, 10 ; He 7, 27 ; 9, 12). C'est un événement réel, advenu dans notre histoire, mais il est unique : tous les autres événements de l'histoire arrivent une fois, puis ils passent, engloutis dans le passé. Le Mystère pascal du Christ, par contre, ne peut pas rester seulement dans le passé, puisque par sa Mort il a détruit la mort, et

que tout ce que le Christ est, et tout ce qu'Il a fait et souffert pour tous les hommes, participe de l'éternité divine et surplombe ainsi tous les temps et y est rendu présent. L'Événement de la Croix et de la Résurrection *demeure* et attire tout vers la Vie.

... dès l'Église des Apôtres ...

1086 " De même que le Christ fut envoyé par le Père, ainsi lui-même envoya ses apôtres, remplis de l'Esprit Saint, non seulement pour que, prêchant l'Évangile à toute créature, ils annoncent que le Fils de Dieu, par sa mort et par sa résurrection, nous a délivrés du pouvoir de Satan ainsi que de la mort, et nous a transférés dans le Royaume de son Père, mais aussi afin qu'ils exercent cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le Sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique " (SC 6).

1087 Ainsi, le Christ ressuscité, en donnant l'Esprit Saint aux Apôtres, leur confie son pouvoir de sanctification (cf. Jn 20, 21-23) : ils deviennent signes sacramentels du Christ. Par la puissance du même Esprit Saint, ils confient ce pouvoir à leurs successeurs. Cette " succession apostolique " structure toute la vie liturgique de l'Église ; elle est elle-même sacramentelle, transmise par le sacrement de l'Ordre.

... est présent dans la Liturgie terrestre ...

1088 " Pour l'accomplissement d'une si grande œuvre " – la dispensation ou communication de son œuvre de salut, – " le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques. Il est là présent dans le Sacrifice de la Messe, et dans la personne du ministre, 'le même offrant maintenant par le ministère des prêtres qui s'offrit alors Lui-même sur la Croix' et, au plus haut point, sous les espèces eucharistiques. Il est là présent par sa vertu dans les sacrements, au point que lorsque quelqu'un baptise, c'est le Christ Lui-même qui baptise. Il est là présent dans sa parole, car c'est Lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures. Enfin il est là présent lorsque l'Église prie et chante les psaumes, Lui qui a promis : 'Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d'eux' (Mt 18, 20) " (SC 7).

1089 " Pour l'accomplissement de cette grande œuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s'associe toujours l'Église, Son Épouse bien-aimée, qui L'invoque comme son Seigneur et qui passe par Lui pour rendre son culte au Père Éternel " (SC 7).

... qui participe à la Liturgie céleste

1090 " Dans la liturgie terrestre nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem à laquelle nous tendons comme des voyageurs, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle ; avec toute l'armée de la milice céleste, nous chantons au Seigneur l'hymne de gloire ; en vénérant la mémoire des saints, nous espérons partager leur société ; nous attendons comme Sauveur notre Seigneur Jésus Christ, jusqu'à ce que lui-même se manifeste, lui qui est notre vie, et alors nous serons manifestés avec lui dans la gloire " (SC 8 ; cf. LG 50).

III. L'Esprit Saint et l'Église dans la liturgie

1091 Dans la Liturgie l'Esprit Saint est le pédagogue de la foi du Peuple de Dieu, l'artisan des " chefs-d'œuvre de Dieu " que sont les sacrements de la Nouvelle Alliance. Le désir et l'œuvre de l'Esprit au cœur de l'Église est que nous vivions de la vie du Christ ressuscité. Quand il rencontre en nous la réponse de foi qu'il a suscitée, il se réalise une véritable coopération. Par elle, la Liturgie devient l'œuvre commune de l'Esprit Saint et de l'Église.

1092 Dans cette dispensation sacramentelle du mystère du Christ, l'Esprit Saint agit de la même manière que dans les autres temps de l'Économie du salut : il prépare l'Église à rencontrer son Seigneur ; il rappelle et manifeste le Christ à la foi de l'assemblée ; il rend présent et actualise le mystère du Christ par sa puissance transformante ; enfin, l'Esprit de Communion unit l'Église à la vie et à la mission du Christ.

L'Esprit Saint prépare à accueillir le Christ

1093 L'Esprit Saint accomplit dans l'Économie sacramentelle les figures de l'*Ancienne Alliance*. Puisque l'Église du Christ était " admirablement préparée dans l'histoire du peuple d'Israël et dans l'Ancienne Alliance " (LG 2), la Liturgie de l'Église garde comme une partie intégrante et irremplaçable, en les faisant siens, des éléments du culte de l'Ancienne Alliance :

– principalement la lecture de l'Ancien Testament ;

– la prière des Psaumes ;

– et surtout la mémoire des événements sauveurs et des réalités significatives qui ont trouvé leur accomplissement dans le mystère du Christ (la Promesse et l'Alliance, l'Exode et la Pâque, le Royaume et le Temple, l'Exil et le Retour).

1094 C'est sur cette harmonie des deux Testaments (cf. DV 14-16) que s'articule la catéchèse pascale du Seigneur (cf. Lc 24, 13-49), puis celle des Apôtres et des Pères de l'Église. Cette catéchèse dévoile ce qui demeurait caché sous la lettre de l'Ancien Testament : le mystère du Christ. Elle est appelée " typologique " parce qu'elle révèle la nouveauté du Christ à partir des " figures " (types) qui l'annonçaient dans les faits, les paroles, et les symboles de la première Alliance. Par cette relecture dans l'Esprit de Vérité à partir du Christ, les figures sont dévoilés (cf. 2 Co 3, 14-16). Ainsi, le déluge et l'arche de Noé préfiguraient le salut par le Baptême (cf. 1 P 3, 21), la Nuée et la traversée de la Mer Rouge également, et l'eau du rocher était la figure des dons spirituels du Christ (cf. 1 Co 10, 1-6) ; la manne au désert préfigurait l'Eucharistie, " le vrai Pain du Ciel " (Jn 6, 48).

1095 C'est pourquoi l'Église, spécialement lors des temps de l'Avent, du Carême et surtout dans la nuit de Pâques, relit et revit tous ces grands événements de l'histoire du salut dans l'" aujourd'hui " de sa Liturgie. Mais cela exige aussi que la catéchèse aide les fidèles à s'ouvrir à cette intelligence " spirituelle " de l'Économie du salut, telle que la Liturgie de l'Église la manifeste et nous la fait vivre.

1096 *Liturgie juive et liturgie chrétienne.* Une meilleure connaissance de la foi et de la vie religieuse du peuple juif, telles qu'elles sont professées et vécues encore maintenant, peut aider à mieux comprendre certains aspects de la liturgie chrétienne. Pour les juifs et pour les chrétiens l'Écriture Sainte est une part essentielle de leurs liturgies : pour la proclamation de la Parole de Dieu, la réponse à cette Parole, la prière de louange et d'intercession pour les vivants et les morts, le recours à la miséricorde divine. La liturgie de la Parole, dans sa structure propre, trouve son origine dans la prière juive. La prière des Heures et autres textes et formulaires liturgiques y ont leurs parallèles, ainsi que les formules mêmes de nos prières les plus vénérables, dont le Pater. Les prières eucharistiques s'inspirent aussi de modèles de la tradition juive. Le rapport entre liturgie juive et liturgie chrétienne, mais aussi la différence de leurs contenus, sont particulièrement visibles dans les grandes fêtes de l'année liturgique, comme la Pâque. Les chrétiens et les juifs célèbrent la Pâque : Pâque de l'histoire, tendue vers l'avenir chez les juifs ; Pâque accomplie dans la mort et la résurrection du Christ chez les chrétiens, bien que toujours en attente de la consommation définitive.

1097 Dans la *Liturgie de la Nouvelle Alliance*, toute action liturgique, spécialement la célébration de l'Eucharistie et des sacrements, est une rencontre entre le Christ et l'Église. L'assemblée liturgique tient son unité de la " Communion de l'Esprit Saint " qui rassemble les enfants de Dieu dans l'unique Corps du Christ. Elle dépasse les affinités humaines, raciales, culturelles et sociales.

1098 L'Assemblée doit se *préparer* à rencontrer son Seigneur, être " un peuple bien disposé ". Cette préparation des cœurs est l'œuvre commune de l'Esprit Saint et de l'Assemblée, en particulier de ses ministres. La grâce de l'Esprit Saint cherche à éveiller la foi, la conversion du cœur et l'adhésion à la volonté du Père. Ces dispositions sont présupposées à l'accueil des autres grâces offertes dans la célébration elle-même et aux fruits de Vie nouvelle qu'elle est destinée à produire ensuite.

L'Esprit Saint rappelle le Mystère du Christ

1099 L'Esprit et l'Église coopèrent à manifester le Christ et son œuvre de salut dans la Liturgie. Principalement dans l'Eucharistie, et analogiquement dans les autres sacrements, la Liturgie est *Mémorial* du Mystère du salut. L'Esprit Saint est la mémoire vivante de l'Église (cf. Jn 14, 26).

1100 *La Parole de Dieu.* L'Esprit Saint rappelle d'abord à l'assemblée liturgique le sens de l'événement du salut en donnant vie à la Parole de Dieu qui est annoncée pour être reçue et vécue :

Dans la célébration de la liturgie, la sainte Écriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes que l'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante ; c'est sous son inspiration et dans son élan que les prières, les oraisons et les hymnes liturgiques ont jailli, et c'est d'elle aussi que les actions et les symboles reçoivent leur signification (SC 24).

1101 C'est l'Esprit Saint qui donne aux lecteurs et aux auditeurs selon les dispositions de leurs cœurs, l'intelligence spirituelle de la Parole de Dieu. A travers les paroles, les actions et les symboles qui forment la trame d'une célébration, Il met les fidèles et les ministres en relation vivante avec le Christ, Parole et Image du Père, afin qu'ils puissent faire passer dans leur vie le sens de ce qu'ils entendent, contemplent et font dans la célébration.

1102 " C'est la Parole du salut qui nourrit la foi dans le cœur des chrétiens : c'est elle qui donne naissance et croissance à la communion des chrétiens " (PO 4).
L'annonce de la Parole de Dieu ne s'arrête pas à un enseignement : elle appelle la *réponse de foi*, comme consentement et engagement, en vue de l'Alliance entre Dieu et son peuple. C'est encore l'Esprit Saint qui donne la grâce de la foi, la fortifie et la fait croître dans la communauté. L'assemblée liturgique est d'abord Communion dans la foi.

1103 L'*Anamnèse*. La célébration liturgique se réfère toujours aux interventions salvifiques de Dieu dans l'histoire. " L'Économie de la révélation se fait par des actions et des paroles, étroitement liées entre elles... Les paroles proclament les œuvres et font découvrir le mystère qui s'y trouve contenu " (DV 2). Dans la Liturgie de la Parole l'Esprit Saint " rappelle " à l'Assemblée tout ce que le Christ a fait pour nous. Selon la nature des actions liturgiques et les traditions rituelles des Églises, une célébration " fait mémoire " des merveilles de Dieu dans une Anamnèse plus ou moins développée. L'Esprit Saint, qui éveille ainsi la mémoire de l'Église, suscite alors l'action de grâces et la louange (*Doxologie*).

L'Esprit Saint actualise le Mystère du Christ

1104 La Liturgie chrétienne non seulement rappelle les événements qui nous ont sauvés, elle les actualise, les rend présents. Le Mystère pascal du Christ est célébré, il n'est pas répété ; ce sont les célébrations qui se répètent ; en chacune d'elle survient l'effusion de l'Esprit Saint qui actualise l'unique Mystère.

1105 L'*Épiclese* (" invocation-sur ") est l'intercession en laquelle le prêtre supplie le Père d'envoyer l'Esprit Sanctificateur pour que les offrandes deviennent le corps et le sang du Christ et qu'en les recevant les fidèles deviennent eux-mêmes une vivante offrande à Dieu.

1106 Avec l'Anamnèse, l'Épiclese est au cœur de chaque célébration sacramentelle, plus particulièrement de l'Eucharistie :

Tu demandes comment le pain devient Corps du Christ, et le vin ... Sang du Christ ?
Moi, je te dis : le Saint-Esprit fait irruption et accomplit cela qui surpasse toute parole et toute pensée... Qu'il te suffise d'entendre que c'est par le Saint-Esprit, de même que c'est de la Sainte Vierge et par le Saint-Esprit que le Seigneur, par lui-même et en lui-même, assumé la chair (S. Jean Damascène, f. o. 4, 13 : PG 94, 1142A).

1107 La puissance transformante de l'Esprit Saint dans la Liturgie hâte la venue du Royaume et la consommation du mystère du salut. Dans l'attente et dans l'espérance il nous fait réellement anticiper la communion plénière de la Trinité Sainte. Envoyé par le Père qui exauce l'Épiclese de l'Église, l'Esprit donne la vie à ceux qui l'accueillent, et constitue pour eux, dès maintenant, " les arrhes " de leur héritage (cf. Ep 1, 14 ; 2 Co 1, 22).

La communion de l'Esprit Saint

1108 Le terme de la mission de l'Esprit Saint dans toute action liturgique est de mettre en communion avec le Christ pour former son Corps. L'Esprit Saint est comme la sève de la Vigne du Père qui porte son fruit dans les sarments (cf. Jn 15,

1-17 ; Ga 5, 22). Dans la Liturgie se réalise la coopération la plus intime de l'Esprit Saint et de l'Église. Lui, l'Esprit de Communion, demeure indéfectiblement dans l'Église, et c'est pourquoi l'Église est le grand sacrement de la Communion divine qui rassemble les enfants de Dieu dispersés. Le fruit de l'Esprit dans la Liturgie est inséparablement Communion avec la Trinité Sainte et Communion fraternelle (cf. 1 Jn 1, 3-7).

1109 L'Épiclese est aussi la prière pour le plein effet de la communion de l'assemblée au mystère du Christ. " La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu le Père et la communion du Saint-Esprit " (2 Co 13, 13) doit demeurer toujours avec nous et porter des fruits au delà de la célébration eucharistique. L'Église prie donc le Père d'envoyer l'Esprit Saint pour qu'il fasse de la vie des fidèles une vivante offrande à Dieu par la transformation spirituelle à l'image du Christ, le souci de l'unité de l'Église et la participation à sa mission par le témoignage et le service de la charité.

En bref

1110 Dans la liturgie de l'Église Dieu le Père est béni et adoré comme la source de toutes les bénédictions de la création et du salut, dont Il nous a béni en son Fils, pour nous donner l'Esprit de l'adoption filiale.

1111 L'œuvre du Christ dans la Liturgie est sacramentelle parce que son Mystère de salut y est rendu présent par la puissance de son Esprit Saint ; parce que son Corps, qui est l'Église, est comme le sacrement (signe et instrument) dans lequel l'Esprit Saint dispense le Mystère du salut ; parce qu'à travers ses actions liturgiques, l'Église pèlerinante participe déjà, en avant-goût, à la Liturgie céleste.

1112 La mission de l'Esprit Saint dans la Liturgie de l'Église est de préparer l'Assemblée à rencontrer le Christ ; de rappeler et de manifester le Christ à la foi de l'Assemblée ; de rendre présent et d'actualiser l'œuvre salvifique du Christ par sa puissance transformante et de faire fructifier le don de la Communion dans l'Église.

Article 2

Le Mystère Pascal dans les Sacrements de ÉGLISE

1113 Toute la vie liturgique de l'Église gravite autour du Sacrifice eucharistique et des sacrements (cf. SC 6). Il y a dans l'Église sept sacrements : le Baptême, la Confirmation ou Chrismation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Onction des malades, l'Ordre, le Mariage (cf. DS 860 ; 1310 ; 1601). Dans cet Article, il s'agit de ce qui est commun aux sept sacrements de l'Église, du point de vue doctrinal. Ce qui leur est commun sous l'aspect de la célébration sera exposé au Chapitre II, et ce qui est propre à chacun d'eux fera l'objet de la Section II.

I. Les sacrements du Christ

1114 " Attachés à la doctrine des saintes Écritures, aux traditions apostoliques ... et au sentiment unanime des Pères ", nous professons que " les sacrements de la Loi nouvelle ont tous été institués par notre Seigneur Jésus-Christ " (DS 1600-1601).

1115 Les paroles et les actions de Jésus durant sa vie cachée et son ministère publique étaient déjà salvifiques. Elles anticipaient la puissance de son mystère pascal. Elles annonçaient et préparaient ce qu'il allait donner à l'Église lorsque tout serait accompli. Les mystères de la vie du Christ sont les fondements de ce que, désormais, par les ministres de son Église, le Christ dispense dans les sacrements, car " ce qui était visible en notre Sauveur est passé dans ses mystères " (S. Léon le Grand, serm. 74, 2 : PL 54, 398A).

1116 " Forces qui sortent " du Corps du Christ (cf. Lc 5, 17 ; 6, 19 ; 8, 46), toujours vivant et vivifiant, actions de l'Esprit Saint à l'œuvre dans son Corps qui est l'Église, les sacrements sont " les chefs-d'œuvre de Dieu " dans la nouvelle et éternelle Alliance.

II. Les sacrements de l'Église

1117 Par l'Esprit qui la conduit " dans la vérité tout entière " (Jn 16, 13), l'Église a reconnu peu à peu ce trésor reçu du Christ et en a précisé la " dispensation ", comme elle l'a fait pour le canon des saintes Écritures et la doctrine de la foi, en fidèle intendante des mystères de Dieu (cf. Mt 13, 52 ; 1 Co 4, 1). Ainsi, l'Église a discernée au cours des siècles que, parmi ses célébrations liturgiques il y en a sept qui sont, au sens propre du terme, des sacrements institués par le Seigneur

1118 Les sacrements sont " de l'Église " en ce double sens qu'ils sont " par elle " et " pour elle ". Ils sont " par l'Église " car celle-ci est le sacrement de l'action du Christ opérant en elle grâce à la mission de l'Esprit Saint. Et ils sont " pour l'Église ", ils sont ces " sacrements qui font l'Église " (S. Augustin, civ. 22, 17 ; cf. S. Thomas d'A., s. th. 3, 64, 2, ad 3), puisqu'ils manifestent et communiquent aux hommes, surtout dans l'Eucharistie, le Mystère de la Communion du Dieu Amour, Un en trois Personnes.

1119 Formant avec le Christ-Tête " comme une unique personne mystique " (Pie XII, enc. " Mystici Corporis "), l'Église agit dans les sacrements comme " communauté sacerdotale ", " organiquement structurée " (LG 11) : Par le Baptême et la Confirmation, le peuple sacerdotal est rendu apte à célébrer la Liturgie ; d'autre part, certains fidèles, " revêtus d'un Ordre sacré, sont établis au nom du Christ pour paître l'Église par la parole et la grâce de Dieu " (LG 11).

1120 Le ministère ordonné ou sacerdoce *ministériel* (LG 10) est au service du sacerdoce baptismal . Il garantit que, dans les sacrements, c'est bien le Christ qui agit par l'Esprit Saint pour l'Église. La mission de salut confiée par le Père à son Fils incarné est confiée aux Apôtres et par eux à leurs successeurs : ils reçoivent l'Esprit de Jésus pour agir en son nom et en sa personne (cf. Jn 20, 21-23 ; Lc 24, 47 ; Mt 28, 18-20). Ainsi, le ministre ordonné est le lien sacramentel qui relie l'action liturgique à ce qu'ont dit et fait les Apôtres, et, par eux, à ce qu'a dit et fait le Christ, source et fondement des sacrements.

1121 Les trois sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Ordre confèrent, en plus de la grâce, un *caractère* sacramentel ou " sceau " par lequel le chrétien participe au sacerdoce du Christ et fait partie de l'Église selon des états et des fonctions diverses. Cette configuration au Christ et à l'Église, réalisé par l'Esprit, est indélébile (Cc. Trente : DS 1609), elle demeure pour toujours dans le chrétien comme disposition positive pour la grâce, comme promesse et garantie de la protection divine et comme vocation au culte divin et au service de l'Église. Ces sacrements ne peuvent donc jamais être réitérés.

III. Les sacrements de la foi

1122 Le Christ a envoyé ses Apôtres afin que " en son Nom, ils proclament à toutes les nations la conversion en vue de la rémission des péchés " (Lc 24, 47). " De toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit " (Mt 28, 19). La mission de baptiser, donc la mission sacramentelle, est impliquée dans la mission d'évangéliser, parce que le sacrement est préparé *par la Parole de Dieu et par la foi* qui est consentement à cette Parole :

Le Peuple de Dieu est rassemblé d'abord par la Parole du Dieu vivant... La proclamation de la Parole est indispensable au ministère sacramentel, puisqu'il s'agit des sacrements de la foi et que celle-ci a besoin de la Parole pour naître et se nourrir (PO 4).

1123 " Les sacrements ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ, enfin de rendre le culte à Dieu ; mais, à titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement. Non seulement ils supposent la foi, mais encore, par les paroles et par les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment ; c'est pourquoi ils sont dits sacrements *de la foi* " (SC 59).

1124 La foi de l'Église est antérieure à la foi du fidèle, qui est invité à y adhérer. Quand l'Église célèbre les sacrements, elle confesse la foi reçue des Apôtres. De là, l'adage ancien : "*Lex orandi, lex credendi* " (ou : "*Legem credendi lex statuat supplicandi* ", selon Prosper d'Aquitaine, ep. 217 : PL 45, 1031) [V^e siècle]). La loi de la prière est la loi de la foi, l'Église croit comme elle prie. La Liturgie est un élément constituant de la sainte et vivante Tradition (cf. DV 8).

1125 C'est pourquoi aucun rite sacramentel ne peut être modifié ou manipulé au gré du ministre ou de la communauté. Même l'autorité suprême dans l'Église ne peut changer la liturgie à son gré, mais seulement dans l'obéissance de la foi et dans le respect religieux du mystère de la liturgie.

1126 Par ailleurs, puisque les sacrements expriment et développent la Communion de foi dans l'Église, la *lex orandi* est l'un des critères essentiels du dialogue qui cherche à restaurer l'unité des chrétiens (cf. UR 2 et 15).

IV. Sacrements du salut

1127 Célébrés dignement dans la foi, les sacrements confèrent la grâce qu'ils signifient (cf. Cc. Trente : DS 1605 et 1606). Ils sont *efficaces* parce qu'en eux le Christ lui-même est à l'œuvre : c'est Lui qui baptise, c'est Lui qui agit dans ses sacrements afin de communiquer la grâce que le sacrement signifie. Le Père exauce

toujours la prière de l'Église de son Fils qui, dans l'épiclese de chaque sacrement, exprime sa foi en la puissance de l'Esprit. Comme le feu transforme en lui tout ce qu'il touche, l'Esprit Saint transforme en Vie divine ce qui est soumis à sa puissance.

1128 C'est là le sens de l'affirmation de l'Église (cf. Cc. Trente : DS 1608) : les sacrements agissent *ex opere operato* (littéralement : " par le fait même que l'action est accomplie "), c'est-à-dire en vertu de l'œuvre salvifique du Christ, accomplie une fois pour toutes. Il s'en suit que " le sacrement n'est pas réalisé par la justice de l'homme qui le donne ou le reçoit, mais par la puissance de Dieu " (S. Thomas d'A., s. th. 3, 68, 8). Dès lors qu'un sacrement est célébré conformément à l'intention de l'Église, la puissance du Christ et de son Esprit agit en lui et par lui, indépendamment de la sainteté personnelle du ministre. Cependant, les fruits des sacrements dépendent aussi des dispositions de celui qui les reçoit.

1129 L'Église affirme que pour les croyants les sacrements de la Nouvelle Alliance sont *nécessaires au salut* (cf. Cc. Trente : DS 1604). La " grâce sacramentelle " est la grâce de l'Esprit Saint donnée par le Christ et propre à chaque sacrement. L'Esprit guérit et transforme ceux qui le reçoivent en les conformant au Fils de Dieu. Le fruit de la vie sacramentelle, c'est que l'Esprit d'adoption déifie (cf. 2 P 1, 4) les fidèles en les unissant vitalement au Fils unique, le Sauveur.

V. Les sacrements de la vie éternelle

1130 L'Église célèbre le Mystère de son Seigneur " jusqu'à ce qu'il vienne " et que " Dieu soit tout en tous " (1 Co 11, 26 ; 15, 28). Dès l'âge apostolique la Liturgie est attirée vers son terme par le gémissement de l'Esprit dans l'Église : " *Marana Tha !* " (1 Co 16, 22). La liturgie participe ainsi au désir de Jésus : " J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous (...) jusqu'à ce qu'elle s'accomplisse dans le Royaume de Dieu " (Lc 22, 15-16). Dans les sacrements du Christ, l'Église reçoit déjà les arrhes de son héritage, elle participe déjà à la vie éternelle, tout en " attendant la bienheureuse espérance et l'avènement de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, le Christ Jésus " (Tt 2, 13). " L'Esprit et l'Épouse disent : Viens ! ... Viens, Seigneur Jésus ! " (Ap 22, 17. 20).

S. Thomas résume ainsi les différentes dimensions du signe sacramentel : " Le sacrement est le signe qui remémore ce qui a précédé, à savoir la passion du Christ ; qui met en évidence ce qui s'opère en nous par la passion du Christ, à savoir la grâce ; qui pronostique, je veux dire qui annonce à l'avance la Gloire à venir " (S. th. 3, 60, 3).

en bref

1131 Les sacrements sont des signes efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'Église, par lesquelles la vie divine nous est dispensée. Les rites visibles sous lesquels les sacrements sont célébrés, signifient et réalisent les grâces propres de chaque sacrement. Ils portent fruit en ceux qui les reçoivent avec les dispositions requises.

1132 L'Église célèbre les sacrements comme communauté sacerdotale structurée par le sacerdoce baptismal et celui des ministres ordonnés.

1133 L'Esprit Saint prépare aux sacrements par la Parole de Dieu et par la foi qui accueille la Parole dans les cœurs bien disposés. Alors, les sacrements fortifient et expriment la foi.

1134 Le fruit de la vie sacramentelle est à la fois personnel et ecclésial. D'une part ce fruit est pour tout fidèle la vie pour Dieu dans le Christ Jésus ; d'autre part il est pour l'Église croissance dans la charité et dans sa mission de témoignage.

Chapitre deuxième **La célébration sacramentelle du mystère pascal**

1135 La catéchèse de la Liturgie implique d'abord l'intelligence de l'économie sacramentelle (chapitre premier). A cette lumière se révèle la nouveauté de sa *célébration*. Il s'agira donc, dans ce chapitre, de la célébration des sacrements de l'Église. On envisagera ce qui, à travers la diversité des traditions liturgiques, est commun à la célébration des sept sacrements ; ce qui est propre à chacun d'eux sera présenté plus loin. Cette catéchèse fondamentale des célébrations sacramentelles répondra aux questions premières que se posent les fidèles à ce sujet :

- qui célèbre ?
- comment célébrer ?
- quand célébrer ?
- où célébrer ?

Article 1 **Célébrer la Liturgie de ÉGLISE**

I. Qui célèbre ?

1136 La Liturgie est " action " du " *Christ tout entier* " ("Christus totus "). Ceux qui dès maintenant la célèbrent au-delà des signes sont déjà dans la Liturgie céleste, là où la célébration est totalement Communion et Fête.

Les célébrants de la Liturgie céleste

1137 L'Apocalypse de S. Jean, lue dans la liturgie de l'Église, nous révèle d'abord " dans le ciel un trône dressé, et siégeant sur le trône, Quelqu'un " (Ap 4, 2) : " le Seigneur Dieu " (Is 6, 1 ; cf. Ez 1, 26-28). Puis l'Agneau, " immolé et debout " (Ap 5, 6 ; cf. Jn 1, 29) : le Christ crucifié et ressuscité, l'unique Grand Prêtre du véritable sanctuaire (cf. He 4, 14-15 ; 10, 19-21 ; etc.), le même " qui offre et qui est offert, qui donne et qui est donné " (Liturgie de S. Jean Chrysostome, Anaphore). Enfin, " le fleuve de Vie qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau " (Ap 22, 1), l'un des plus beaux symboles du Saint-Esprit (cf. Jn 4, 10-14 ; Ap 21, 6).

1138 " Récapitulés " dans le Christ, participent au service de la louange de Dieu et à l'accomplissement de son dessein : les Puissances célestes (cf. Ap 4-5 ; Is 6, 2-3), toute la création (les quatre Vivants), les serviteurs de l'ancienne et de la nouvelle Alliance (les vingt-quatre Vieillards), le nouveau Peuple de Dieu (les cent quarante-quatre mille : cf. Ap 7, 1-8 ; 14, 1), en particulier les martyrs " égorgés pour la Parole de Dieu " (Ap 6, 9-11), et la toute Sainte Mère de Dieu (la Femme : cf. Ap 12 ; l'Épouse de l'Agneau : cf. Ap 21, 9), enfin " une foule immense, impossible à dénombrer, de toute nation, race, peuple et langue " (Ap 7, 9).

1139 C'est à cette Liturgie éternelle que l'Esprit et l'Église nous font participer lorsque nous célébrons le Mystère du salut dans les sacrements.

Les célébrants de la liturgie sacramentelle

1140 C'est toute la *Communauté*, le Corps du Christ uni à son Chef, qui célèbre. " Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est 'le sacrement de l'unité', c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des Évêques. C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions et de la participation effective " (SC 26). C'est pourquoi aussi " chaque fois que les rites, selon la nature propre de chacun, comportent une célébration commune, avec fréquentation et participation active des fidèles, on soulignera que celle-ci, dans la mesure du possible, doit l'emporter sur leur célébration individuelle et quasi privée " (SC 27).

1141 L'assemblée qui célèbre est la communauté des baptisés qui, " par la régénération et l'onction de l'Esprit Saint, sont consacrés pour être une maison spirituelle et un sacerdoce saint, pour offrir, moyennant toutes les oeuvres du chrétien, des sacrifices spirituels " (LG 10). Ce " sacerdoce commun " est celui du Christ, unique Prêtre, participé par tous ses membres (cf. LG 10 ; 34 ; PO 2) :

La Mère Église désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son Baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien " race élue, peuple royal, nation sainte, peuple racheté " (1 P 2, 9 ; cf. 2, 4-5) (SC 14).

1142 Mais " tous les membres n'ont pas la même fonction " (Rm 12, 4). Certains membres sont appelés par Dieu, dans et par l'Église, à un service spécial de la communauté. Ces serviteurs sont choisis et consacrés par le sacrement de l'Ordre, par lequel l'Esprit Saint les rend aptes à agir en la personne du Christ-Tête pour le service de tous les membres de l'Église (cf. PO 2 et 15). Le ministre ordonné est comme " l'icône " du Christ Prêtre. Puisque c'est dans l'Eucharistie que se manifeste pleinement le sacrement de l'Église, c'est dans la présidence de l'Eucharistie que le ministère de l'évêque apparaît d'abord, et en Communion avec lui, celui des prêtres et des diacres.

1143 En vue de servir les fonctions du sacerdoce commun des fidèles, il existe aussi d'autres *ministères particuliers*, non consacrés par le sacrement de l'Ordre, et dont la fonction est déterminée par les évêques selon les traditions liturgiques et les besoins

pastoraux. " Même les servants, les lecteurs, les commentateurs et ceux qui appartiennent à la chorale s'acquittent d'un véritable ministère liturgique " (SC 29).

1144 Ainsi, dans la célébration des sacrements, c'est toute l'assemblée qui est " liturge ", chacun selon sa fonction, mais dans " l'unité de l'Esprit " qui agit en tous. " Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera *seulement* et *totalemment* ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques " (SC 28).

Il Comment célébrer ?

Signes et symboles

1145 Une célébration sacramentelle est tissée de signes et de symboles. Selon la pédagogie divine du salut, leur signification s'enracine dans l'œuvre de la création et dans la culture humaine, se précise dans les événements de l'Ancienne Alliance et se révèle pleinement dans la personne et l'œuvre du Christ.

1146 *Signes du monde des hommes.* Dans la vie humaine, signes et symboles occupent une place importante. L'homme étant un être à la fois corporel et spirituel, exprime et perçoit les réalités spirituelles à travers des signes et des symboles matériels. Comme être social, l'homme a besoin de signes et de symboles pour communiquer avec autrui, par le langage, par des gestes, par des actions. Il en est de même pour sa relation à Dieu.

1147 Dieu parle à l'homme à travers la création visible. Le cosmos matériel se présente à l'intelligence de l'homme pour qu'il y lise les traces de son Créateur (cf. Sg 13, 1 ; Rm 1, 19-20 ; Ac 14, 17). La lumière et la nuit, le vent et le feu, l'eau et la terre, l'arbre et les fruits parlent de Dieu, symbolisent à la fois sa grandeur et sa proximité.

1148 En tant que créatures, ces réalités sensibles peuvent devenir le lieu d'expression de l'action de Dieu qui sanctifie les hommes, et de l'action des hommes qui rendent leur culte à Dieu. Il en est de même des signes et des symboles de la vie sociale des hommes : laver et oindre, rompre le pain et partager la coupe peuvent exprimer la présence sanctifiante de Dieu et la gratitude de l'homme devant son Créateur.

1149 Les grandes religions de l'humanité témoignent, souvent de façon impressionnante, de ce sens cosmique et symbolique des rites religieux. La liturgie de l'Église présuppose, intègre et sanctifie des éléments de la création et de la culture humaine en leur conférant la dignité de signes de la grâce, de la création nouvelle en Jésus-Christ.

1150 *Signes de l'Alliance.* Le peuple élu reçoit de Dieu des signes et des symboles distinctifs qui marquent sa vie liturgique : ce ne sont plus seulement des célébrations de cycles cosmiques et des gestes sociaux, mais des signes de l'Alliance, des symboles des hauts faits de Dieu pour son peuple. Parmi ces signes liturgiques de l'Ancienne Alliance on peut nommer la circoncision, l'onction et la consécration des

rois et des prêtres, l'imposition des mains, les sacrifices, et surtout la pâque. L'Église voit en ces signes une préfiguration des sacrements de la Nouvelle Alliance.

1151 Signes assumés par le Christ. Dans sa prédication, le Seigneur Jésus se sert souvent des signes de la création pour faire connaître les mystères du Royaume de Dieu (cf. Lc 8, 10). Il accomplit ses guérisons ou souligne sa prédication avec des signes matériels ou des gestes symboliques (cf. Jn 9, 6 ; Mc 7, 33-35 ; 8, 22-25). Il donne un sens nouveau aux faits et aux signes de l'Ancienne Alliance, surtout à l'Exode et à la Pâque (cf. Lc 9, 31 ; 22, 7-20), car il est lui-même le sens de tous ces signes.

1152 Signes sacramentels. Depuis la Pentecôte, c'est à travers les signes sacramentels de son Église que l'Esprit Saint œuvre la sanctification. Les sacrements de l'Église n'abolissent pas, mais purifient et intègrent toute la richesse des signes et des symboles du cosmos et de la vie sociale. En outre, ils accomplissent les types et les figures de l'Ancienne Alliance, ils signifient et réalisent le salut opéré par le Christ, et ils préfigurent et anticipent la gloire du ciel.

Paroles et actions

1153 Une célébration sacramentelle est une rencontre des enfants de Dieu avec leur Père, dans le Christ et l'Esprit Saint, et cette rencontre s'exprime comme un dialogue, à travers des actions et des paroles. Certes, les actions symboliques sont elles-mêmes déjà un langage, mais il faut que la Parole de Dieu et la réponse de foi accompagnent et vivifient ces actions, pour que la semence du Royaume porte son fruit dans la bonne terre. Les actions liturgiques signifient ce que la Parole de Dieu exprime : à la fois l'initiative gratuite de Dieu et la réponse de foi de son peuple.

1154 La liturgie de la Parole est partie intégrante des célébrations sacramentelles. Pour nourrir la foi des fidèles, les signes de la Parole de Dieu doivent être mis en valeur : le livre de la Parole (lectionnaire ou évangélaire), sa vénération (procession, encens, lumière), le lieu de son annonce (ambon), sa lecture audible et intelligible, l'homélie du ministre qui prolonge sa proclamation, les réponses de l'assemblée (acclamations, psaumes de méditation, litanies, confession de foi, ...).

1155 Indissociables en tant que signes et enseignement, la parole et l'action liturgiques le sont aussi en tant que réalisant ce qu'ils signifient. L'Esprit Saint ne donne pas seulement l'intelligence de la Parole de Dieu en suscitant la foi ; par les sacrements il réalise aussi les " merveilles " de Dieu annoncées par la Parole : il rend présent et communique l'œuvre du Père accomplie par le Fils Bien-aimé.

Chant et musique

1156 " La tradition musicale de l'Église universelle a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle " (SC 112). La composition et le chant des Psaumes inspirés, souvent accompagnés d'instruments de musique, sont déjà étroitement liés aux célébrations liturgiques de l'Ancienne Alliance. L'Église continue et développe cette tradition : " Récitez entre vous des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés ; chantez et célébrez le Seigneur de

tout votre cœur " (Ep 5, 19 ; cf. Col 3, 16-17). " Celui qui chante prie deux fois " (cf. S. Augustin, Psal. 72, 1).

1157 Le chant et la musique remplissent leur fonction de signes d'une manière d'autant plus significative qu'ils sont " en connexion plus étroite avec l'action liturgique " (SC 112), selon trois critères principaux : la beauté expressive de la prière, la participation unanime de l'assemblée aux moments prévus et le caractère solennel de la célébration. Ils participent ainsi à la finalité des paroles et des actions liturgiques : la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles (cf. SC 112) :

Combien j'ai pleuré à entendre vos hymnes, vos cantiques, les suaves accents dont retentissait votre Église ! Quelle émotion j'en recueillais ! Ils coulaient dans mon oreille, distillant la vérité dans mon cœur. Un grand élan de piété me soulevait, et les larmes ruisselaient sur ma joue, mais elles me faisaient du bien (S. Augustin, conf. 9, 6, 14).

1158 L'harmonie des signes (chant, musique, paroles et actions) est ici d'autant plus expressive et féconde qu'elle s'exprime dans la *richesse culturelle* propre au peuple de Dieu qui célèbre (cf. SC 119). C'est pourquoi le " chant religieux populaire sera intelligemment favorisé, pour que, dans les exercices pieux et sacrés, et dans les actions liturgiques elles-mêmes ", conformément aux normes de l'Église, " la voix des fidèles puisse se faire entendre " (SC 118). Mais, " les textes destinés au chant sacré seront conformes à la doctrine catholique et même seront tirés de préférence des Saintes Écritures et des sources liturgiques " (SC 121).

Les saintes images

1159 L'image sacrée, l'icône liturgique, représente principalement *le Christ*. Elle ne peut pas représenter le Dieu invisible et incompréhensible ; c'est l'Incarnation du Fils de Dieu qui a inauguré une nouvelle " économie " des images :

Autrefois Dieu qui n'a ni corps, ni figure, ne pouvait absolument pas être représenté par une image. Mais maintenant qu'il s'est fait voir dans la chair et qu'il a vécu avec les hommes, je peux faire une image de ce que j'ai vu de Dieu ... Le visage découvert, nous contemplons la gloire du Seigneur (S. Jean Damascène, imag. 1, 16 : PG 96, 1245A).

1160 L'iconographie chrétienne transcrit par l'image le message évangélique que l'Écriture Sainte transmet par la parole. Image et Parole s'éclairent mutuellement :

Pour dire brièvement notre profession de foi, nous conservons toutes les traditions de l'Église écrites ou non écrites qui nous ont été transmises sans changement. L'une d'elle est la représentation picturale des images, qui s'accorde avec la prédication de l'histoire évangélique, en croyant que, vraiment et non pas en apparence, le Dieu Verbe s'est fait homme, ce qui est aussi utile et aussi profitable, car les choses qui s'éclairent mutuellement ont indubitablement une signification réciproque (Cc. Nicée II, en 787 : COD 111).

1161 Tous les signes de la célébration liturgique sont relatifs au Christ : les images sacrées de la sainte Mère de Dieu et des saint le sont aussi. Elles signifient en effet le Christ qui est glorifié en eux. Elles manifestent " la nuée de témoins " (He 12, 1) qui continuent à participer au salut du monde et auxquels nous sommes unis, surtout dans la célébration sacramentelle. A travers leurs icônes, c'est l'homme " à l'image

de Dieu ", enfin transfiguré " à sa ressemblance " (cf. Rm 8, 29 ; 1 Jn 3, 2), qui se révèle à notre foi, et même les anges, eux aussi récapitulés dans le Christ :

Suivant la doctrine divinement inspirée de nos saints Pères et la tradition de l'Église catholique, dont nous savons qu'elle est la tradition de l'Esprit Saint qui habite en elle, nous définissons en toute certitude et justesse que les vénérables et saintes images, tout comme les représentations de la Croix précieuse et vivifiante, qu'elles soient peintes, en mosaïque ou de quelque autre matière appropriée, doivent être placées dans les saintes églises de Dieu, sur les ustensiles et vêtements sacrés, sur les murs et les tableaux, dans les maisons et dans les chemins, aussi bien l'image de notre Seigneur, Dieu et Sauveur, Jésus-Christ, que celle de notre Dame, la toute pure et sainte Mère de Dieu, des saints anges, de tous les saints et des justes (Cc. Nicée II : DS 600).

1162 " La beauté et la couleur des images stimulent ma prière. C'est une fête pour mes yeux, autant que le spectacle de la campagne stimule mon cœur pour rendre gloire à Dieu " (S. Jean Damascène, *imag.* 1, 27 : PG 94, 1268AB). La contemplation des icônes saintes, unie à la méditation de la Parole de Dieu et au chant des hymnes liturgiques, entre dans l'harmonie des signes de la célébration pour que le mystère célébré s'imprime dans la mémoire du cœur et s'exprime ensuite dans la vie nouvelle des fidèles.

III Quand célébrer ?

Le temps liturgique

1163 " Notre Mère la sainte Église estime qu'il lui appartient de célébrer l'œuvre salvifique de son divin Époux par une commémoration sacrée, à jours fixes, tout au long de l'année. Chaque semaine, au jour qu'elle a appelé " Jour du Seigneur ", elle fait mémoire de la Résurrection du Seigneur, qu'elle célèbre encore une fois par an, en même temps que sa bienheureuse Passion, par la grande solennité de Pâques. Et elle déploie tout le Mystère du Christ pendant le cycle de l'année... Tout en célébrant ainsi les mystères de la rédemption, elle ouvre aux fidèles les richesses des vertus et des mérites de son Seigneur ; de la sorte, ces mystères sont en quelque manière rendus présents tout au long du temps, les fidèles sont mis en contact avec eux et remplis par la grâce du salut " (SC 102).

1164 Le peuple de Dieu, dès la loi mosaïque, a connu des fêtes fixes à partir de la Pâque, pour commémorer les actions étonnantes du Dieu Sauveur, lui en rendre grâces, en perpétuer le souvenir et apprendre aux nouvelles générations à y conformer leur conduite. Dans le temps de l'Église, situé entre la Pâque du Christ, déjà accomplie une fois pour toutes, et sa consommation dans le Royaume de Dieu, la liturgie célébrée à des jours fixes est toute empreinte de la Nouveauté du Mystère du Christ.

1165 Lorsque l'Église célèbre le mystère du Christ, il est un mot qui scande sa prière : *Aujourd'hui !*, en écho à la prière que lui a apprise son Seigneur (cf. Mt 6, 11) et à l'appel de l'Esprit Saint (cf. He 3, 7 – 4, 11 ; Ps 95, 7). Cet " aujourd'hui " du Dieu vivant où l'homme est appelé à entrer est " l'Heure " de la Pâque de Jésus qui traverse et porte toute l'histoire :

La vie s'est étendue sur tous les êtres et tous sont remplis d'une large lumière ; l'Orient des orientes envahit l'univers, et Celui qui était " avant l'étoile du matin " et avant les astres, immortel et immense, le grand Christ brille sur tous les êtres plus que le soleil. C'est pourquoi, pour nous qui croyons en lui, s'instaure un jour de lumière, long, éternel, qui ne s'éteint pas : la Pâque mystique (S. Hippolyte, pasch. 1-2).

Le Jour du Seigneur

1166 " L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la Résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le Jour du Seigneur, ou dimanche " (SC 106). Le jour de la Résurrection du Christ est à la fois le " premier jour de la semaine ", mémorial du premier jour de la création, et le " huitième jour " où le Christ, après son " repos " du grand Sabbat, inaugure le Jour " que fait le Seigneur ", le " jour qui ne connaît pas de soir " (cf. *Matutinum in die Paschatis ritus Byzantini, Oda 9, troparium* [Romae 1884] p. 11). Le " repas du Seigneur " est son centre, car c'est ici que toute la communauté des fidèles rencontre le Seigneur ressuscité qui les invite à son banquet (cf. Jn 21, 12 ; Lc 24, 30) :

Le jour du Seigneur, le jour de la Résurrection, le jour des chrétiens, est notre jour. C'est pour cela qu'il est appelé jour du Seigneur : car c'est ce jour là que le Seigneur est monté victorieux auprès du Père. Si les païens l'appellent jour du soleil, nous aussi, nous le confessons volontiers : car aujourd'hui s'est levé la lumière du monde, aujourd'hui est apparu le soleil de justice dont les rayons apportent le salut (S. Jérôme, pasch. : CCL 78, 550, 52).

1167 Le dimanche est le jour par excellence de l'Assemblée liturgique, où les fidèles se rassemblent " pour que, entendant la Parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils fassent mémoire de la Passion, de la Résurrection et de la Gloire du Seigneur Jésus, en rendant grâces à Dieu qui les a régénérés pour une vivante espérance par la Résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts " (SC 106) :

Quand nous méditons, ô Christ, les merveilles qui furent accomplis en ce jour du dimanche de ta sainte Résurrection, nous disons : Béni est le jour du dimanche, car c'est en lui que fut le commencement de la création... le salut du monde... le renouvellement du genre humain... C'est en lui que le ciel et la terre se sont réjouis et que l'univers entier fut rempli de lumière. Béni est le jour du dimanche, car c'est en lui que furent ouvertes les portes du paradis pour qu'Adam et tous les bannis y entrent sans crainte (Fanqîth, Office syriaque d'Antioche, Vol. 6, La partie de l'été, p. 193 b).

L'année liturgique

1168 A partir du Triduum Pascal, comme de sa source de lumière, le temps nouveau de la Résurrection emplit toute l'année liturgique de sa clarté. De proche en proche, de part et d'autre de cette source, l'année est transfigurée par la Liturgie. Elle est réellement " année de grâce du Seigneur " (cf. Lc 4, 19). L'Économie du salut est à l'œuvre dans le cadre du temps, mais depuis son accomplissement dans la Pâque de Jésus et l'effusion de l'Esprit Saint, la fin de l'histoire est anticipée, 'en avant-goût', et le Royaume de Dieu entre dans notre temps.

1169 C'est pourquoi *Pâques* n'est pas simplement une fête parmi d'autres : elle est la " Fête des fêtes ", " Solennité des solennités ", comme l'Eucharistie est le

Sacrement des sacrements (le Grand sacrement). S. Athanase l'appelle " le Grand dimanche " (ep. fest. 329 : PG 26, 1366A), comme la Semaine sainte est appelée en Orient " la Grande Semaine ". Le Mystère de la Résurrection, dans lequel le Christ a écrasé la mort, pénètre notre vieux temps de sa puissante énergie, jusqu'à ce que tout Lui soit soumis.

1170 Au Concile de Nicée (en 325) toutes les Églises se sont mises d'accord pour que la Pâque chrétienne soit célébrée le dimanche qui suit la pleine lune (14 Nisan) après l'équinoxe de printemps. A cause des différentes méthodes de calcul du 14 Nisan, la date de Pâques dans les Eglises d'Occident et d'Orient ne coïncide pas toujours. C'est pourquoi, ces Eglises cherchent aujourd'hui un accord, afin de parvenir de nouveau à célébrer à une date commune le jour de la Résurrection du Seigneur.

1171 L'année liturgique est le déploiement des divers aspects de l'unique mystère pascal. Cela vaut tout particulièrement pour le cycle des fêtes autour du Mystère de l'Incarnation (Annonciation, Noël, Épiphanie) qui commémorent le commencement de notre salut et nous communiquent les prémices du mystère de Pâques.

Le Sanctoral dans l'année liturgique

1172 " En célébrant le cycle annuel des mystères du Christ, la sainte Église vénère avec un particulier amour la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, qui est unie à son Fils dans l'œuvre du salut par un lien indissoluble. En Marie, l'Église admire et exalte le fruit le plus excellent de la rédemption, et, comme dans une image très pure, elle contemple avec joie ce qu'elle-même désire et espère être tout entière " (SC 103).

1173 Quand l'Église, dans le cycle annuel, fait mémoire des martyrs et des autres saints, elle " proclame le mystère pascal " en ceux et celles " qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui, et elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père par le Christ, et, par leurs mérites, elle obtient les bienfaits de Dieu " (SC 104 ; cf. SC 108 et 111).

La Liturgie des Heures

1174 Le Mystère du Christ, son Incarnation et sa Pâque, que nous célébrons dans l'Eucharistie, spécialement dans l'Assemblée dominicale, pénètre et transfigure le temps de chaque jour par la célébration de la Liturgie des Heures, " l'Office divin " (cf. SC IV). Cette célébration, en fidélité aux recommandations apostoliques de " prier sans cesse " (1 Th 5, 17 ; Ep 6, 18), " s'est constituée de telle façon que le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu " (SC 84). Elle est " la prière publique de l'Église " (SC 98) dans laquelle les fidèles (clercs, religieux et laïcs) exercent le sacerdoce royal des baptisés. Célébrée " selon la forme approuvée " par l'Église, la Liturgie des Heures " est vraiment la voix de l'Épouse elle-même qui s'adresse à son Époux ; et même aussi, c'est la prière du Christ avec son Corps au Père " (SC 84).

1175 La Liturgie des Heures est destinée à devenir la prière de tout le Peuple de Dieu. En elle, le Christ lui-même " continue à exercer sa fonction sacerdotale par son Église " (SC 83) ; chacun y participe selon sa place propre dans l'Église et les circonstances de sa vie : les prêtres en tant qu'adonnés au ministère pastoral, parce qu'ils sont appelés à rester assidus à la prière et au service de la Parole (cf. SC 86 ; 96 ; PO 5) ; les religieux et religieuses, de par le charisme de leur vie consacrée (cf. SC 98) ; tous les fidèles selon leurs possibilités : " Les pasteurs veilleront à ce que les

Heures principales, surtout les Vêpres, les dimanches et jours de fêtes solennelles, soient célébrées en commun dans l'église. On recommande aux laïcs eux-mêmes la récitation de l'office divin, soit avec les prêtres, soit lorsqu'ils sont réunis entre eux, voire individuellement " (SC 100).

1176 Célébrer la Liturgie des Heures exige non seulement d'harmoniser la voix avec le cœur qui prie, mais aussi " de se procurer une connaissance plus abondante de la liturgie et de la Bible, principalement des psaumes " (SC 90).

1177 Les hymnes et les litanies de la Prière des Heures insèrent la prière des psaumes dans le temps de l'Église, exprimant le symbolisme du moment de la journée, du temps liturgique ou de la fête célébrée. De plus, la lecture de la Parole de Dieu à chaque Heure (avec les répons ou les tropaires qui la suivent), et, à certaines Heures, les lectures des Pères et maîtres spirituels, révèlent plus profondément le sens du Mystère célébré, aident à l'intelligence des psaumes et préparent à l'oraison silencieuse. La *lectio divina*, où la Parole de Dieu est lue et méditée pour devenir prière, est ainsi enracinée dans la célébration liturgique.

1178 La Liturgie des Heures, qui est comme un prolongement de la célébration eucharistique, n'exclut pas mais appelle de manière complémentaire les diverses dévotions du Peuple de Dieu, particulièrement l'adoration et le culte du Saint Sacrement.

IV. Où célébrer ?

1179 Le culte " en esprit et en vérité " (Jn 4, 24) de la Nouvelle Alliance n'est pas lié à un lieu exclusif. Toute la terre est sainte et confiée aux enfants des hommes. Ce qui est premier, lorsque les fidèles se rassemblent en un même lieu, ce sont les " pierres vivantes ", assemblées pour " l'édification d'un édifice spirituel " (1 P 2, 4-5). Le Corps du Christ ressuscité est le temple spirituel d'où jaillit la source d'eau vive. Incorporés au Christ par l'Esprit Saint, " c'est nous qui sommes le temple du Dieu vivant " (2 Co 6, 16).

1180 Lorsque l'exercice de la liberté religieuse n'est pas entravée (cf. DH 4), les chrétiens construisent des édifices destinés au culte divin. Ces églises visibles ne sont pas de simples lieux de rassemblement mais elles signifient et manifestent l'Église vivante en ce lieu, demeure de Dieu avec les hommes réconciliés et unis dans le Christ.

1181 " La maison de prière où l'Eucharistie est célébrée et conservée, où les fidèles se rassemblent, où la présence du Fils de Dieu notre Sauveur, offert pour nous sur l'autel du sacrifice, est honorée pour le soutien et le réconfort des chrétiens, cette maison doit être belle et adaptée à la prière et aux célébrations eucharistiques " (PO 5 ; cf. SC 122-127). Dans cette " maison de Dieu ", la vérité et l'harmonie des signes qui la constituent doivent manifester le Christ qui est présent et agit en ce lieu (cf. SC 7) :

1182 L'autel de la Nouvelle Alliance est la Croix du Seigneur (cf. He 13, 10) de laquelle découlent les sacrements du mystère Pascal. Sur l'autel, qui est le centre de l'église, est rendu présent le sacrifice de la croix sous les signes sacramentels. Il est aussi la Table du Seigneur, à laquelle le Peuple de Dieu est invité (cf. IGMR 259). Dans certaines liturgies orientales, l'autel est aussi le symbole du Tombeau (le Christ est vraiment mort et vraiment ressuscité).

1183 Le *tabernacle* doit être situé " dans les églises en un lieu des plus dignes, avec le plus grand honneur " (MF). La noblesse, la disposition et la sécurité du tabernacle eucharistique (SC 128) doivent favoriser l'adoration du Seigneur réellement présent dans le Saint Sacrement de l'autel .

Le *saint chrême* (myron), dont l'onction est le signe sacramentel du sceau du don de l'Esprit Saint est traditionnellement conservé et vénéré dans un lieu sûr du sanctuaire. On peut y joindre l'huile des catéchumènes et celle des malades.

1184 Le *siège* de l'évêque (cathédre) ou du prêtre " doit exprimer la fonction de celui qui préside l'assemblée et dirige la prière " (IGMR 271).

L'*ambon* : " La dignité de la Parole de Dieu requiert qu'il existe dans l'église un lieu qui favorise l'annonce de cette Parole et vers lequel, pendant la liturgie de la Parole, se tourne spontanément l'attention des fidèles " (IGMR 272).

1185 Le rassemblement du peuple de Dieu commence par le Baptême ; l'église doit donc avoir un lieu pour la célébration du *Baptême* (baptistère) et favoriser le souvenir des promesses du Baptême (eau bénite).

Le renouvellement de la vie baptismale exige *la pénitence*. L'église doit donc se prêter à l'expression du repentir et à l'accueil du pardon, ce qui exige un lieu approprié à l'accueil des pénitents.

L'église doit aussi être un espace qui invite au recueillement et à la prière silencieuse qui prolonge et intériorise la grande prière de l'Eucharistie.

1186 Enfin, l'église a une signification eschatologique. Pour entrer dans la maison de Dieu, il faut franchir un *seuil*, symbole du passage du monde blessé par le péché au monde de la Vie nouvelle auquel tous les hommes sont appelés. L'église visible symbolise la maison paternelle vers laquelle le peuple de Dieu est en marche et où le Père " essuiera toute larme de leurs yeux " (Ap 21, 4). C'est pourquoi aussi l'église est la maison de *tous* les enfants de Dieu, largement ouverte et accueillante.

En bref

1187 La Liturgie est l'œuvre du Christ tout entier, Tête et Corps. Notre Grand Prêtre la célèbre sans cesse dans la Liturgie céleste, avec la sainte Mère de Dieu, les Apôtres, tous les saints et la multitude des humains qui sont déjà entrés dans le Royaume.

1188 Dans une célébration liturgique, toute l'Assemblée est " liturge ", chacun selon sa fonction. Le sacerdoce baptismal est celui de tout le Corps du Christ. Mais certains fidèles sont ordonnés par le sacrement de l'Ordre pour représenter le Christ comme Tête du Corps.

1189 La célébration liturgique comporte des signes et des symboles qui se réfèrent à la création (lumière, eau, feu), à la vie humaine (laver, oindre, rompre le pain) et à l'histoire du salut (les rites de la Pâque). Insérés dans le monde de la foi et assumés par la force de l'Esprit Saint, ces éléments cosmiques, ces rites humains, ces gestes du souvenir de Dieu deviennent porteurs de l'action salvatrice et sanctificatrice du Christ.

1190 *La Liturgie de la Parole est une partie intégrante de la célébration. Le sens de la célébration est exprimé par la Parole de Dieu qui est annoncée et par l'engagement de la foi qui y répond.*

1191 *Le chant et la musique sont en connexion étroite avec l'action liturgique. Les critères de leur bon usage : la beauté expressive de la prière, la participation unanime de l'assemblée et le caractère sacré de la célébration.*

1192 *Les saintes images, présentes dans nos églises et dans nos maisons, sont destinées à éveiller et à nourrir notre foi dans le mystère du Christ. A travers l'icône du Christ et de ses œuvres de salut, c'est Lui que nous adorons. A travers les saintes images de la sainte Mère de Dieu, des anges et des saints, nous vénérons les personnes qui y sont représentées.*

1193 *Le dimanche, " Jour du Seigneur ", est le principal jour de la célébration de l'Eucharistie parce qu'il est le jour de la Résurrection. Il est le jour de l'Assemblée liturgique par excellence, le jour de la famille chrétienne, le jour de la joie et du repos du travail. Il est " le fondement et le noyau de toute l'année liturgique " (SC 106).*

1194 *L'Église " déploie tout le Mystère du Christ pendant le cycle de l'année, de l'Incarnation et la Nativité jusqu'à l'Ascension, jusqu'au jour de la Pentecôte et jusqu'à l'attente de la bienheureuse espérance et de l'Avènement du Seigneur " (SC 102).*

1195 *Faisant mémoire des saints, en premier lieu de la sainte Mère de Dieu, puis des apôtres, des martyrs et des autres saints, à des jours fixes de l'année liturgique, l'Église de la terre manifeste qu'elle est unie à la Liturgie céleste ; elle glorifie le Christ d'avoir accompli son salut dans ses membres glorifiés ; leur exemple la stimule sur son chemin vers le Père.*

1196 *Les fidèles qui célèbrent la Liturgie des Heures s'unissent au Christ, notre Souverain Prêtre, par la prière des psaumes, la méditation de la Parole de Dieu, des cantiques et des bénédictions, afin d'être associés à sa prière incessante et universelle qui rend gloire au Père et implore le don de l'Esprit Saint sur le monde entier.*

1197 *Le Christ est le vrai Temple de Dieu, " le lieu où réside sa gloire " ; par la grâce de Dieu, les chrétiens deviennent, eux aussi, temples de l'Esprit Saint, les pierres vivantes dont est bâtie l'Église.*

1198 *Dans sa condition terrestre, l'Église a besoin de lieux où la communauté puisse se rassembler : nos églises visibles, lieux saints, images de la Cité sainte, la Jérusalem céleste vers laquelle nous cheminons en pèlerins.*

1199 C'est dans ces églises que l'Église célèbre le culte public à la gloire de la Trinité Sainte, qu'elle entend la Parole de Dieu et chante ses louanges, qu'elle fait monter sa prière, et qu'elle offre le Sacrifice du Christ, sacramentellement présent au milieu de l'assemblée. Ces églises sont aussi des lieux de recueillement et de prière personnelle.

Article 2

Diversité liturgique et unité du mystère

Traditions liturgiques et catholicité de l'Église

1200 De la première Communauté de Jérusalem jusqu'à la Parousie, c'est le même Mystère pascal que célèbrent, en tout lieu, les Églises de Dieu fidèles à la foi apostolique. Le Mystère célébré dans la liturgie est un, mais les formes de sa célébration sont diverses.

1201 La richesse insondable du Mystère du Christ est telle qu'aucune tradition liturgique ne peut en épuiser l'expression. L'histoire de l'éclosion et du développement de ces rites témoigne d'une étonnante complémentarité. Lorsque les Églises ont vécu ces traditions liturgiques en Communion dans la foi et dans les sacrements de la foi, elles se sont enrichies mutuellement et elles grandissent dans la fidélité à la Tradition et à la mission commune à toute l'Église (cf. EN 63-64).

1202 Les diverses traditions liturgiques sont nées en raison même de la mission de l'Église. Les Églises d'une même aire géographique et culturelle en sont venues à célébrer le Mystère du Christ à travers des expressions particulières, culturellement typées : dans la tradition du " dépôt de la foi " (2 Tm 1, 14), dans le symbolisme liturgique, dans l'organisation de la communion fraternelle, dans l'intelligence théologique des mystères et dans des types de sainteté. Ainsi, le Christ, Lumière et Salut de tous les peuples, est manifesté par la vie liturgique d'une Église, au peuple et à la culture auxquels elle est envoyée et dans lesquels elle est enracinée. L'Église est catholique : elle peut intégrer dans son unité, en les purifiant, toutes les vraies richesses des cultures (cf. LG 23 ; UR 4).

1203 Les traditions liturgiques, ou rites, actuellement en usage dans l'Église sont le rite latin (principalement le rite romain, mais aussi les rites de certaines Églises locales comme le rite ambrosien, ou de certains ordres religieux) et les rites byzantin, alexandrin ou copte, syriaque, arménien, maronite et chaldéen. " Obéissant fidèlement à la tradition, le saint Concile déclare que la sainte Mère l'Église considère comme égaux en droit et en dignité tous les rites légitimement reconnus, et qu'elle veut, à l'avenir, les conserver et les favoriser de toutes manières " (SC 4).

Liturgie et cultures

1204 La célébration de la liturgie doit donc correspondre au génie et à la culture des différents peuples (cf. SC 37-40). Pour que le Mystère du Christ soit " porté à la connaissance de toutes les nations pour les amener à l'obéissance de la foi " (Rm 16, 26), il doit être annoncé, célébré et vécu dans toutes les cultures, de sorte que celles-ci ne sont pas abolies mais rachetées et accomplies par lui (cf. CT 53). C'est avec et par leur culture humaine propre, assumée et transfigurée par le Christ, que la multitude des enfants de Dieu ont accès auprès du Père, pour le glorifier, en un seul Esprit.

1205 " Dans la liturgie, surtout celle des sacrements, il existe une *partie immuable* – parce qu'elle est d'institution divine –, dont l'Église est gardienne, et des parties *susceptibles de changement*, qu'elle a le pouvoir, et parfois même le devoir, d'adapter aux cultures des peuples récemment évangélisés " (Jean Paul II, l. ap. " Vicesimus quintus annus " 16. Cf. SC 21).

1206 " La diversité liturgique peut être source d'enrichissement, elle peut aussi provoquer des tensions, des incompréhensions réciproques et même des schismes. Dans ce domaine, il est clair que la diversité ne doit pas nuire à l'unité. Elle ne peut s'exprimer que dans la fidélité à la foi commune, aux signes sacramentels que l'Église a reçus du Christ, et à la communion hiérarchique. L'adaptation aux cultures exige une conversion du cœur, et, s'il le faut, des ruptures avec des habitudes ancestrales incompatibles avec la foi catholique " (ibid.).

En bref

1207 Il convient que la célébration de la liturgie tende à s'exprimer dans la culture du peuple où se trouve l'Église, sans se soumettre à elle. D'autre part, la liturgie est elle-même génératrice et formatrice de cultures.

1208 Les diverses traditions liturgiques, ou rites, légitimement reconnues, parce qu'elles signifient et communiquent le même Mystère du Christ, manifestent la catholicité de l'Église.

1209 Le critère qui assure l'unité dans la pluriformité des traditions liturgiques est la fidélité à la Tradition apostolique, c'est-à-dire : la Communion dans la foi et les sacrements reçus des Apôtres, Communion qui est signifiée et garantie par la succession apostolique.

Deuxième Section Les sept sacrements de ÉGLISE

1210 Les sacrements de la Loi Nouvelle sont institués par le Christ et ils sont au nombre de sept, à savoir le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Onction des malades, l'Ordre et le Mariage. Les sept sacrements touchent toutes les étapes et tous les moments importants de la vie du chrétien : ils donnent naissance et croissance, guérison et mission à la vie de foi des chrétiens. En cela il existe une certaine ressemblance entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle (cf. S. Thomas d'A., s. th. 3, 65, 1).

1211 En suivant cette analogie on exposera d'abord les trois sacrements de l'initiation chrétienne (chapitre premier), ensuite les sacrements de guérison (chapitre deuxième), enfin les sacrements qui sont au service de la communion et de la mission des fidèles (chapitre troisième). Cet ordre n'est, certes, pas le seul possible, mais il permet de voir que les sacrements forment un organisme en lequel chaque sacrement particulier a sa place vitale. Dans cet organisme, l'Eucharistie tient une place unique en tant que " sacrement des sacrements " : " tous les autres sacrements sont ordonnés à celui-ci comme à leur fin " (S. Thomas d'A., s. th. 3, 65, 3).